

29 octobre 2020

CONFINEMENT **LA VILLE S'ORGANISE**

Suite aux déclarations présidentielles et face à l'aggravation de la situation sanitaire, la Ville s'organise pour aider et accompagner ses habitants - et notamment les plus fragiles -, ainsi que pour maintenir l'ouverture de ses services. Et elle prolonge son fonds de soutien aux associations jusqu'à nouvel ordre.

« La situation sanitaire s'aggrave sur notre territoire : le taux d'incidence dépasse les 150 et augmente de jour en jour de 10 à 20 points. Avec des perspectives difficiles pour le CHPC pour les 2 à 3 semaines », souligne le maire Benoit Arrivé.

Dans ce cadre et suite aux annonces gouvernementales, la Ville s'organise pour :

- **Maintenir les accueils ville ouverts** - état-civil, CCAS, maisons de quartier, urbanisme... - ainsi que les parcs et jardins, les crèches, le RAM (Relais assistantes maternelles...)
- **Organiser l'accueil sur le temps périscolaire et dans les écoles** en lien avec les protocoles sanitaires qui seront définis par le Gouvernement
- **Mettre en place des visites sur RV** dans des lieux dédiés et nettoyés à chaque visite dans les 3 EHPAD et les 6 résidences-autonomie de la ville afin de protéger au mieux nos aînés
- **Maintenir la restauration collective** avec distanciation ainsi que les animations par petits groupes de 5 dans les résidences-autonomie afin de lutter contre l'isolement
- **Maintenir les marchés sur tout Cherbourg-en-Cotentin**, grâce à l'organisation spatiale et aux protocoles déjà mis en place, avec une vigilance particulière sur les gestes barrières et la distanciation sociale
- **Assurer la célébration des mariages civils**, avec un nombre limité à 6 personnes

« Dans nos EHPAD et nos résidences-autonomie, nous souhaitons maintenir le lien social tout en renforçant le respect des gestes barrières indispensables à la bonne santé de nos aînés », explique Valérie Varenne, adjointe aux solidarités et au CCAS.

Toujours pour lutter contre l'isolement, la Ville mobilise 4 agents pour appeler une fois par semaine les 728 personnes recensées au sein de son fichier personnes isolées. *« Nous rappelons que l'aide aux courses - mise en place au printemps pour les personnes isolées ou dans l'impossibilité de se déplacer- perdure et qu'il suffit d'appeler le CCAS au 02 33 01 50 60. »*

« Afin d'aider les associations, notre fonds de soutien qui est de 500 000 € et devait s'arrêter au 1^{er} novembre est prorogé jusqu'à nouvel ordre. Nous étudions également le moyen de soutenir nos commerçants, même si cela n'est pas de la compétence ville », précise le maire.

En revanche, sont fermés jusqu'à la fin de confinement :

- les musées, bibliothèques, les salles de spectacle...
- les équipements sportifs (sauf pour les championnats professionnels qui sont maintenus)
- les skate-parks et les aires de jeux
- les salles municipales

La Préfecture a annulé toutes les manifestations pendant le confinement.

« La période est extrêmement difficile pour toutes et tous, mais je sais pouvoir compter sur l'engagement des agents du service public au service des habitants de Cherbourg-en-Cotentin », conclut le maire.